

Des jus à la place des sodas DANS LES ÉCOLES

La ministre de l'Enseignement planche sur un plan pour lutter contre l'obésité infantile

► En Belgique, près d'un enfant sur cinq est en surpoids. La faute essentiellement à une alimentation trop grasse. Pour contrer cette tendance, la ministre de l'Enseignement, Joëlle Milquet (CDH), élabore un plan santé de grande échelle. Il devrait être présenté dès 2016. Parmi les mesures sur la table, la suppression à terme du soda dans les distributeurs présents dans les établisse-

ments scolaires.

"L'idée est avant tout d'améliorer le bien-être des enfants. Il faut donc définir de façon claire et précise ce qu'on met dans ces distributeurs. L'idée n'est pas de les supprimer purement et simplement, mais de remplacer leur contenu par des produits locaux, des jus de fruits, plus sains et adaptés aux besoins des enfants. Mais attention, il faut qu'il y ait du goût et que ce remplacement ne soit pas vécu comme une punition, sinon les jeunes n'y adhéreront pas et se jeteront sur les sucreries dès leur retour à la maison", explique Joëlle Milquet.

Mais voilà, ce projet n'est pas

nouveau et il avait déjà été bloqué par les lobbies industriels ainsi que les directions d'école (qui retirent un bénéfice non négligeable de la vente de ces sodas). Comment la ministre compte-t-elle contourner ce problème? Pour le moment, la question ne semble pas encore avoir été envisagée.

MAIS LES SODAS ne sont pas les seuls dans le viseur de la ministre. *"Nous voulons revoir les chartes que nous avons avec les cantines afin qu'elles puissent servir des aliments plus sains. L'idée est aussi de promouvoir le sport. Bref, proposer*

des mesures pour une meilleure alimentation à tous les niveaux", poursuit-elle.

Des actions de sensibilisation à destination des parents seront aussi incluses dans le nouveau plan santé. Ce dernier verra ses contours dessinés dans les prochains mois, en espérant qu'il ne soit pas trop tard.

Selon les spécialistes, un enfant obèse a 70% de chances de le rester à l'âge adulte. L'Organisation mondiale de la santé a d'ailleurs tiré la sonnette d'alarme par rapport à l'obésité infantile il y a quelques semaines.

Romain Demoustier

Teneur en sucres des produits Coca-Cola pour 100 ml



IPM Graphics

Les parents contre les sodas

Selon une étude datant de 2013, trois parents sur quatre sont pour l'interdiction des sodas dans les écoles. Difficile pour eux de réussir à contrôler à 100% l'alimentation de leurs enfants si les établissements scolaires sabotent leur travail en proposant des sucreries en vente libre. Pour rappel, et comme vous pouvez le voir ci-contre, un Coca-Cola contient l'équivalent de sept sachets de sucre dans une cannette.

R. D.

Déjà dix ans de débat

► Joëlle Milquet n'est pas la seule à avoir émis l'idée de suppression des distributeurs sur la table

► Nous sommes en 2004. Pour la première fois, une ministre de l'Enseignement promet de faire disparaître progressivement les distributeurs de sucreries des écoles. Il s'agit de Marie Arena (PS), ministre entre 2004

et 2008. Mais le projet n'ira jamais au bout. À l'époque, la pression des industriels de la boisson sucrée et des directions d'école finit par faire capoter l'idée.

Quelques années plus tard, une nouvelle ministre entre en fonction. Il s'agit de Dominique Simonet (CDH), qui ne va pas tarder à s'emparer du sujet. Elle aussi l'affirme : elle veut la suppression des distributeurs dans les écoles. C'était en 2012. La ministre affirmait alors : *"Dans trois ans, il ne doit plus y avoir de distributeurs parce que nous aurons, avec les écoles, changé les attitudes. Il faut éduquer, ne pas*

diaboliser. Se contenter d'interdire n'aura aucun effet, tous les spécialistes nous le disent. Il faut que l'interdiction devienne une conséquence des décisions, de l'éducation et des projets pédagogiques."

Inutile de préciser que l'idée n'a finalement jamais été appliquée.

À PEINE UN AN plus tard, en février 2013, c'est la volte-face.

Celle qui succède à Dominique Simonet, Marie Martine Schyns (CDH), rompt avec ses prédécesseurs et affirme sa volonté de garder les distributeurs dans les couloirs des établissements scolaires. Son credo : laisser une liberté totale aux directions en la matière. Elle précise alors : *"Chaque école est libre de procéder, en collaboration avec son équipe et les élèves, à la suppression ou au changement des distributeurs existants. Nous avons privilégié l'approche d'une charte concertée plutôt qu'une imposition verticale."*

Reste à savoir si Joëlle Milquet compte allonger cette liste ou, cette fois-ci, prendre une fois pour toutes des mesures concrètes en la matière.

Romain Demoustier